

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école du 26 octobre 2012.

Durée : 2h30

Etaient présents : Mmes Florence HIBON, Véronique ROGNIN-PICARD, Karine THOMASSON, Cathy BLUNAT, Mrs Nicolas CALISTO et Sylvain ANIAS, représentants des parents d'élèves.

Mme Agnès FRANÇOIS, DDEN.

Mme Christelle GUIONNEAU, Adjointe aux affaires scolaires.

Mmes Ghislaine VADON, Laëtitia PIERSON, Monique SOUBEN, Sylvie DUSSERT, Delphine DELORD, Nathalie GARREL et M. David JOBIN, enseignants de l'école.

Etaient excusés : M. Serge BIENVENU, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin.

Mmes Mona DEWHURST et Mélodie CAINE, Représentantes des parents d'élèves.

M. Pierre BLUNAT, DDEN.

Mmes Mathilde RAMAK, Janick BOUILLET et Cathy BUCCI, employées communales au service de l'école.

Ordre du jour des représentants des parents d'élèves :

-Le sport et l'anglais :

♦ *Pourrait-on avoir un gymnase chauffé pour la pratique du sport en période hivernale ?* La mairie est d'accord et demande aux enseignantes de l'élémentaire de regrouper leurs créneaux de façon à ne pas multiplier les coûts de chauffage. Le gymnase devrait donc être chauffé les mardis et jeudis après-midis. Les enseignantes s'engagent à prévenir la mairie les jours où elles n'utiliseront pas le gymnase. Mme GUIONNEAU voit et transmettra les modalités pour allumer et éteindre le chauffage aux enseignantes concernées.

♦ *Quel quotient horaire pour ces matières ? Serait-ce possible de bénéficier de 2 ou 3 heures hebdomadaires ? Comment et à quelle fréquence sont réparties les séances d'anglais ?* Pour répondre à cette question, il suffit de se référer aux programmes officiels de l'éducation nationale. Ceux-ci prévoient un taux horaire annuel pour ces 2 matières comme pour toutes les matières d'éveil (histoire-géographie ou découverte du monde, arts plastiques et histoire de l'art, sciences expérimentales et technologie) contrairement au français et aux mathématiques qui bénéficient d'un taux horaire annuel ainsi qu'une répartition hebdomadaire indicative de ces enseignements (cf. programmes de l'école élémentaire de 2008). Par conséquent, nous ne sommes pas tenus d'effectuer un taux horaire hebdomadaire même si cela se fait lors de la constitution de nos emplois du temps respectifs. Ainsi, l'anglais, comme le sport, peut se pratiquer de manière hebdomadaire mais également de manière plus intensive sur une période si cela correspond à un projet de classe. Quoiqu'il en soit le décloisonnement (échange de service) mis en place dans certaines classes sur ces domaines d'enseignement permet d'effectuer un temps hebdomadaire. En revanche, même si aucune indication n'est mentionnée dans les programmes concernant les enfants de maternelle, il est recommandé d'effectuer ½ heure quotidienne de motricité. Ce qui est fait dans les deux classes.

-La sieste : Est-ce que tous les moyens pourraient bénéficier d'un temps de repos ? Dans ce cas, quelles pourraient être les modalités d'organisation ? Peut-être du temps d'ATSEM supplémentaire ? :

D'une part, sur ce temps, les deux ATSEMs de l'école sont déjà présentes et occupées : Janick surveille la sieste et Mathilde travaille dans la classe de David avec les GS (décloisonnement). D'autre part, suite aux deux difficultés d'accueillir des moyennes sections à la sieste en début d'année, Delphine a effectué une enquête auprès des parents de sa classe afin de connaître les enfants à coucher et ceux sont ces enfants qui sont couchés en priorité. Parallèlement à cela, il a été demandé aux parents de Moyenne Section d'apporter un drap pour leur enfant de manière à ce qu'il puisse bénéficier d'une literie propre pour leur lit puisqu'il se peut que certains enfants de moyenne section soient amenés à partager le même lit en fonction de leur présence, les petites sections bénéficiant d'un lit attitré.

Il semble que ce nouveau fonctionnement convienne à tout le monde et permette d'accueillir tous les enfants qui le souhaitent sachant qu'à présent seulement 2 enfants de Petite Section ne viennent pas à la sieste.

-Point Ordinateur : Où en sommes-nous et espérez-vous un déblocage d'ici fin décembre ? De même pour la maintenance ? :

Suite à la proposition de M. CALISTO du 2^{ème} conseil d'école de l'an dernier, la mairie et l'école ont conjointement contacté le « broqueur » indiqué mais hélas, les ordinateurs qu'il nous proposait à un prix très attractif (80 €) n'auraient pas eu une meilleure configuration pour améliorer la navigation des enfants sur internet (par rapport aux ordinateurs que nous possédions déjà) et n'avaient plus de batterie performante. Il a donc été décidé de voir avec un autre fournisseur qui aurait pu également assuré la maintenance du parc informatique. Là, les tarifs proposés étaient bien au-dessus de ce que la mairie avait budgétisé. Il a donc été décidé entre M. JOBIN, Directeur de l'école et Mme GUIONNEAU, Adjointe aux affaires scolaires, de geler le budget alloué cette année civile pour le renouvellement d'un ordinateur, comme c'est le cas depuis 2 ou 3 ans, et de basculer ces 600 € sur le budget 2013. Ainsi, avec cette somme et une dotation exceptionnelle de la mairie pour l'équipement informatique au prochain budget, nous espérons pouvoir équiper l'école de 8 à 10 PC portables. En effet, la mairie est très consciente des dysfonctionnements récurrents du système informatique et se démène pour y remédier. Pour la maintenance, M. CASTAING assure toujours ce service. Enfin, M. CASTAING se serait associé et pourrait peut-être mieux répondre à nos demandes, attentes et intervenir de manière efficace. Reste à remarquer que depuis son intervention au printemps dernier, tous les ordinateurs connectent et nous possédons aujourd'hui, 4 ordinateurs dans la classe de GS/CP, 5 en salle informatique, 1 dans la classe de CE1/CE2, 4, dans la classe des CE2/CM1 et 3 dans la classe de CM1/CM2. A ce jour, nous pouvons dire que le réseau informatique fonctionne et que les enfants pourront valider leur B2i. Un grand merci aux parents qui ont fourni des ordinateurs et passé du temps pour les installer.

Enfin, sur le budget alloué de 1200 € pour l'investissement, Mmes GARREL et SOUBEN vont s'équiper d'un vidéo projecteur chacune qui pourra être relié à un ordinateur pour permettre un visionnage commun par la classe de documents. Mme DELORD équipera sa classe d'un coin dînette et poupées.

-Fourniture scolaire : le problème des ramettes de papier :

1 ramette de papier a été demandée par chaque enseignant aux enfants de leur classe. Toutefois, si l'on se réfère au bulletin officiel de juillet 2012, chaque enseignant aurait pu demander les fournitures suivantes : 1 grand cahier 96 pages (21 x 29,7 cm), 1 grand cahier 96 pages (24 x 32 cm), 1 petit cahier 96 pages (17 x 22 cm), 1 cahier de musique de 48 pages (17 x 22 cm), des feuillets mobiles perforés (21 x 29,7 cm), des copies doubles perforés (21 x 29,7 cm), 1 classeur rigide (21 x 29,7 cm), 1 classeur souple (21 x 29,7 cm), des protège-cahiers (pour les cahiers indiqués auparavant), des pochettes transparentes perforées (21 x 29,7 cm), du rouleau de plastique pour couvrir les livres, des stylos à bille, des crayons de papier, une pochette de 12 crayons de couleur, 1 pochette de 12 feutres, 5 tubes de gouache (10 ml, couleurs primaires), 1 gomme, 1 stylo correcteur, 1 rouleau de ruban adhésif, 1 porte-vues (21 x 29,7 cm, 40 à 60 vues). Certaines de ces fournitures voire la totalité ont souvent été fournies par l'école pour un souci d'homogénéité. Toutefois, si tel n'avait pas été le cas, il faut savoir que ce coût aurait été de 35,34 € avec les prix que nous effectue notre fournisseur et de 43,16 € pour le prix public, soit un coût 10 fois supérieur au coût d'une ramette de papier (3,50 € environ). Les familles les plus nécessiteuses bénéficient d'une allocation de rentrée scolaire de la CAF qui doit lui servir prioritairement à acheter ces fournitures scolaires puis aux activités sportives et culturelles.

Enfin, certains voient dans cette demande un désengagement de la mairie à combler par eux puisque dans son budget 2013, la mairie n'a plus alloué les 60 ramettes de papier qu'elle avait l'habitude d'allouer. Toutefois, il est à remarquer qu'à côté de cela, la mairie a alloué 4 € supplémentaires par enfant.

Si on s'amuse à faire le calcul, l'école perd 3,50 € x 60 ramettes, soit 210 € mais bénéficie d'une dotation supérieure de 162 élèves x 4 €, soit 648 €. L'effort de la mairie a donc été de 438 € pour le budget de fonctionnement.

-Budget mairie : à quoi sert la dotation de 42 € ? Cette dotation correspond au budget fonctionnement c'est-à-dire que chaque classe se voit allouer la somme de 42 € par enfant et par année civile servant à l'achat des fournitures scolaires citées ci-dessus et non demandées aux familles, au papier de dessin, aux fichiers, à l'achat de document d'enseignement lors de la venue de représentant...

-Cantine : L'inscription par mail est-elle possible ? :

Christelle GUIONNEAU est conscient de l'intérêt de ce service dans la mesure où la technologie peut faciliter beaucoup de choses. C'est pourquoi elle s'est renseignée sur un système de ce type mis en place

sur la commune de Vinay et il s'avère que cette installation a un coût très élevé et qui nécessite aussi l'emploi d'une personne pour effectuer le travail de recensement... Coût que la mairie de L'Albenc qui ne compte que 155 enfants ne peut pas assumer seule. C'est pourquoi il est envisageable de voir au niveau de la communauté de communes de Vinay ce qui peut être fait en se référant à ce qui a été fait sur la communauté de Saint-Marcellin et mis en place par exemple sur la commune de Saint-Vérand. Une étude est donc en cours pour voir la faisabilité et le coût d'une telle installation. Mme BLUNAT propose de communiquer à Christelle GUIONNEAU les coordonnées de société qui pourraient proposer des choses à un coût moindre, simplement en retravaillant sur le site internet de la commune.

-Garderie : Est-ce possible de rallonger le créneau du soir jusqu'à 18h ? :

La mairie demande aux parents à ce qu'une enquête soit faite pour évaluer réellement le besoin. En fonction des retours, la mairie étudiera cette demande. Il existait auparavant 2 créneaux du soir 16h30-17h30 et 17h30-18h30 mais le 2^{ème} créneau n'était quasiment pas utilisé. Il a donc été proposé un compromis avec la première heure transformée en 1h1/4 (pour le même prix) .Le créneau du soir s'arrête à 17h45 depuis la mise en place des études surveillées dans le courant de l'année scolaire 2007/2008 .

Le tarif élevé pose problème à certains parents : Christelle GUIONNEAU rappelle que la mairie a repris la garderie périscolaire assurée jusqu'à il y a 7 ans par une association « Les petits cerneaux » . Il n'y a eu aucune augmentation depuis, voir même une diminution pour les enfants qui utilisent 6 créneaux horaires dans la semaine (2€50 au lieu de 3€). Enfin, Madame GUIONNEAU rappelle les tarifs des assistantes maternelles agréées (3,15 à 3,50 € de l'heure plus l'entretien).

-Etude : Faire attention à ce que les enfants de moins de 6 ans soient récupérés par un adulte :

M. JOBIN a rencontré les parents de l'enfant concerné pour s'excuser du fait que les enseignants chargés de l'étude n'avaient pas listé, cette année, les enfants âgés de moins de 6 ans mais qu'on veillait toutefois à ce que cet enfant parte avec sa grande sœur. Enfin, de la même manière cette famille a reconnu ne jamais être montée pour récupérer ses enfants au niveau de la cour et qu'elle aurait du venir nous voir plutôt que d'attendre le conseil de l'école pour faire remonter cet oubli pour la sécurité des enfants.

Question sécurité, la mairie tient à rappeler que le passage piétons situé au bas de la descente et le terrain de basket ne sont pas des places de parking ou de dépose des enfants. De même, les représentants de parents demandent aux parents de ne pas stationner pour discuter sur le parking car de nombreux enfants restent alors près des voitures qui manœuvrent avec le risque de se faire renverser.

-Réunions de rentrée :

Les parents remercient les enseignants pour avoir échelonné leur réunion de classe dans le temps pour leur permettre d'assister à toutes ces réunions. Il note toutefois avec regret la disparition de la réunion générale qui permettait d'avoir une vision d'ensemble de l'équipe. M. JOBIN souligne que sur les 122 familles que comptait l'école l'an dernier, seulement une petite quarantaine de parents ont assisté à cette réunion alors qu'on aurait pu attendre 244 parents. De plus, les personnes présentes sont souvent les mêmes et entendent chaque année les mêmes recommandations. C'est pourquoi, il a été décidé de ne pas faire cette réunion cette année et de préciser dans chaque réunion de classe les principales informations qui étaient dites à ce moment. Enfin, il faut savoir que ces réunions ne font pas partie du temps de service mais que chaque enseignant les organise avec plaisir pour présenter son fonctionnement, ses projets...

-Jeux de cour : Serait-ce possible de les remettre en service ? :

Les enfants d'élémentaire disposent de 2 x 15 minutes de récréation et peuvent pendant ce temps utiliser le terrain de la cour pour jouer, les marelles... Les panneaux de basket dégradés par les enfants ont été enlevés par mesure de sécurité. De même, lorsque des jeux sont disponibles dans la cour, les enfants ne les utilisent pas à bon escient. Enfin, même si les récréations sont échelonnées pour éviter un nombre trop important d'enfants dans la cour, les vélos ne peuvent pas toujours être sortis par mesure de sécurité et demandent une certaine manutention pour les sortir du local où ils sont rangés. L'aire de jeu située derrière l'école n'est pas toujours exploitable en raison des conditions climatiques.

-Panneau d'affichage : serait-ce possible de le rénover et l'agrandir ? :

Un nouveau plexiglas sera installé par la mairie. Pas d'agrandissement car pas d'utilité.

-Boîte aux lettres : Est-ce possible que la mairie mette une plaque au nom des représentants des parents d'élèves ? :

M. JOBIN doit refaire une étiquette plastifiée pour l'école. Il se propose d'en faire une pour les représentants de parents d'élèves et le sou des écoles.

-Portail côté mairie : Possibilité de mettre une targette ? :

Ce portail doit être tenu fermé pour des raisons de sécurité demandées par les représentants de parents d'élèves lors des précédents conseils d'école et par la mairie pour éviter qu'un nombre trop important de personnes viennent stationner sur ce parking au moment des entrées ou sorties de classe. Toutefois, lorsqu'un enfant est blessé (jambe dans le plâtre...), il y a toujours la possibilité de le monter et de lui ouvrir le portail puisqu'il y a tous les jours un enseignant responsable du service de cour au portail.

Ordre du jour des enseignants :

-Vote du règlement intérieur :

Le règlement a été voté par l'ensemble des membres du conseil d'école et aucune modification n'est apportée.

-Point sur la rentrée :

Cette année, l'école de LA LÈZE accueille 155 enfants : 65 maternelle et 90 élémentaires. La répartition par classe est la suivante :

-M. JOBIN : 26 élèves : 18 PS et 8 GS

-Mme VADON : 25 élèves : 15 CE1 et 10 CE2

-Mme DELORD : 32 enfants de MS

-Mme GARREL : 23 élèves : 12 CE2 et 11 CM1

-Mme PIERSON : 25 élèves : 7 GS et 18 CP

-Mme SOUBEN : 24 élèves : 10 CM1 et 14 CM2

La répartition arrêtée a été décidée en conseil des maîtres en commun accord.

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour le temps d'ATSEM supplémentaire dont elle bénéficie puisque Mmes BOUILLET et RAMAK prennent leur pause pendant le temps de surveillance de cour ou de nettoyage de la cantine et l'allongement du contrat de Mme BUCCI nécessaire à cette nouvelle organisation. Toutefois, l'équipe tient à signaler que le temps d'ATSEM reste encore insuffisant, notamment dans la classe de Mme PIERSON, pour qui les conditions de travail ne sont pas optimisées. Il faudra peut-être y réfléchir au vote du prochain budget puisque les effectifs de la maternelle augmentent. Un ½ poste supplémentaire serait peut-être à prévoir pour l'an prochain.

-Points sur les exercices d'évacuation et lien avec le PPMS :

A ce jour, seul l'exercice d'évacuation du bâtiment élémentaire a eu lieu. Il s'est très bien déroulé en 3 minutes et 17 secondes. Le seul problème a été résolu immédiatement par la commune : il s'agissait de l'éclairage de la montée d'escaliers pour la classe de Mme GARREL (l'ampoule avait grillé).

Mme GUIONNEAU rappelle rapidement la partie du PPMS rédigé par la mairie et donnera copie de ce document à M. JOBIN. A voir si un exercice d'évacuation peut avoir lieu sachant que l'école doit bénéficier d'un ou deux lieux de confinement selon le risque encouru (1 pour chaque bâtiment).

Stages de remise à niveau de juillet et d'août :

Comme d'habitude, les enfants ont investi ce temps de travail en petits groupes et apprécié cette relation proche avec l'enseignant responsable du stage pour les aider dans leurs difficultés, dans leur manque d'assurance ou pour les remettre au travail.

-Projet d'école :

Le projet d'école entre dans sa 3^{ème} et dernière année. Les axes principaux sont toujours :

-L'amélioration des résultats et la réduction des écarts : Dans ce domaine, il nous reste à concrétiser le classeur de vocabulaire et structures langagières évolutif et transférable de classe en classe ainsi que le travail sur des progressions de cycle. Pour ce dernier point, nous espérons nous appuyer sur le livret de compétences dès qu'il aura vu le jour.

-La difficulté scolaire : Pour limiter et remédier aux difficultés scolaires rencontrées par les enfants, nous poursuivons l'aide personnalisée sur le temps du midi.

-L'axe culturel sera orienté sur le chant choral cette année au niveau du projet musique élaboré en collaboration avec Valérie DROUVIN, intervenant musique. Un spectacle aura d'ailleurs lieu à la salle des fêtes le mardi 18 décembre à 18h00 ou 18h30. Un mot sera transmis aux parents via le cahier de liaison.

-Projets de sortie :

Les projets annoncés ci-dessous seront réalisés dans la mesure du possible en fonction du budget.

◆ *Classe de PS/GS et GS/CP :*

Les sorties piscine dès fin janvier à Chatte.

Une sortie à Vinay pour visiter la caserne des pompiers et la bibliothèque dans le cadre de la connaissance des métiers.

Une classe de découverte sur 3 jours à définir car les devis sont en cours d'élaboration pour avoir quelque chose qui rentre dans le budget alloué par le Sou et demandé aux familles. Les familles seront informées de notre choix dès qu'il sera arrêté.

◆ *Classe de MS :*

Une sortie pour La semaine du goût au grand séchoir.

Une sortie sur les 5 sens.

Participation au projet départemental Théâtre « THEA » en collaboration avec « Textes en l'air » et l'OCCE qui paie, pour chaque classe participante, 4h d'intervention d'un comédien de manière à sensibiliser les enfants à cet art, à oser parler, faire devant les autres.

Une sortie en salle ou au cinéma pour assister à un spectacle.

◆ *Classe de CE1/CE2 :*

Participation au projet départemental Théâtre « THEA » comme la classe des MS mais avec en plus des ateliers de lecture théâtralisée et d'écriture. Une rencontre par petits groupes d'autres groupes de travail pourrait avoir lieu. Cette rencontre aura certainement lieu au sein de l'école entre les élèves de Mmes DELORD, VADON et SOUBEN.

Projet « rugby » avec la classe de CM1/CM2.

◆ *Classe de CE2/CM1 :*

Une classe de neige de 3 jours au Col de Romeyère pour réaliser du ski alpin, de fond, une activité « chiens de traîneaux » et des raquettes du 7 au 9 janvier 2013. Le coût demandé aux familles serait de 90€.

Des ateliers vélos auront lieu au printemps puisque des parents se sont portés volontaires pour passer et réussir l'agrément vélo. Nous tenions à les remercier.

◆ *Classe de CM1/CM2 :*

Projet « rugby » avec la classe de CE1/CE2.

En fonction du budget alloué par le sou et apporté par des actions autres, la classe envisage :

-Une sortie sur le thème du Moyen-âge à Saint-Antoine l'abbaye ou Crest.

-Une sortie à Vizille sur le thème de la révolution française.

D'autres projets sans coût sont déjà lancés : Un projet européen d'échanges entre différentes écoles via internet, un projet scientifique sur le réchauffement climatique.

Prochain conseil d'école : vendredi 22 mars 2013, 18h à l'école.